

Les Infos de Base

mercredi 28 juillet 2010
volume 13, numéro 30
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Du nouveau dans Accès Légal : Code de procédure des assemblées



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 30 du 28 juillet 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2010, c. 15, 16, 17, 18, 19, 20 et entrées en vigueur au 5 août 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 août 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 30 du 28 juillet 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 29 du 24 juillet 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-23, A-29.011 et D-8.3** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 12 août 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 28 juillet 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 24 juillet 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 14 du 7 juillet 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 14 du 7 juillet 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 7 juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 juin 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 juin 2010.

Dans son édition de juin, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 703 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 juin 2010.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, L.R.Q., c. **A-3.001**, aa. 112, 113, 189.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture, L.R.Q., c. **A-23.001**, a. 3.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur l'assurance maladie, L.R.Q., c. **A-29**, aa. 1, 3, 22.0.0.0.1, 69.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, aa. 46-48, 58.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, L.R.Q., c. **C-37.01**, a. 232.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec, L.R.Q., c. **C-37.02**, a. 219.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur les inhumations et les exhumations, L.R.Q., c. **I-11**, a. 3.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur la justice administrative, L.R.Q., c. **J-3**, a. 25, ann. I.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, aa. 49, 50, 58.

Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes et des tissus et la disposition des cadavres, L.R.Q., c. **L-0.2**, titre, a. 1.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, aa. 51, 52.

Loi médicale, L.R.Q., c. **M-9**, aa. 1, 15, 16.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, aa. 53-55.

Loi sur les permis d'alcool, L.R.Q., c. **P-9.1**, aa. 42, 86.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur la podiatrie, L.R.Q., c. **P-12**, a. 13.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur la protection sanitaire des animaux, L.R.Q., **P-42**, a. 11.12.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q., c. **Q-2**, a. 93.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès, L.R.Q., c. **R-0.2**, aa. 78, 80.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I, II.1.

Modification à l'annexe II.1 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, C.T. 209124 du 29-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 3297, a. 1;

Modifications à l'annexe I de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 209125 du 29-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 3298, a. 1.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, L.R.Q., c. **R-12.1**, ann. II.

Modifications à l'annexe I de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 209125 du 29-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 3298, a. 2.

Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., c. **S-4.2**, aa. 349.1, 520.3.8.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur les villages nordiques et l'administration régionale Kativik, L.R.Q., c. **V-6.1**, a. 408.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur la diminution des coûts de la main-d'oeuvre dans le secteur public et donnant suite aux ententes intervenues à cette fin, L.Q. **1997, c. 7**, a. 51.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. 2009, c. 30, a. 58.

Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, L.Q. **2009, c. 30**.

Entrée en vigueur des articles 1-7, 9-16, 17 (partie), 18-29, 30 (partie), 31-61.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur la délivrance d'un permis du Barreau du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par le Barreau du Québec en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 16-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3366], nouveau.

Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de diététiste hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 16-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3367], nouveau.

Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'inhalothérapeute hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 16-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3368], nouveau.

Règlement sur les autorisations légales

d'exercer la profession de technologue professionnel hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des technologistes professionnels du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 16-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3368], nouveau.

Règlement sur le Conseil d'administration, les assemblées générales et le siège de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 16-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3369], nouveau.

Règlement sur les affaires du Conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des traducteurs et interprètes agréés du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 178.2], remplacé.

Règlement sur le Conseil d'administration, les assemblées générales et le siège de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, Décision du 16-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3369, a. 6.

Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 178.4], titre, aa. 1, 2, 6, 9, 11, 12, 14, 16, 18, 28, 29, ann. VI.

Règlement modifiant le Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec, Décision du 16-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3370, aa. 1-13.

Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, [R.R.Q., c. F-3.1.1, r. 3.1], ann. II.

Décret concernant une modification aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, D. 795-2009 du 23-06-09, (2009) 141 G.O. 2, 3219.

Règlement sur les autorisations d'enseigner, [R.R.Q., c. I-13.3, r. 2], aa. 1-8, 10-11.2, 13, 26, 26.1, 28.1, 28.2, 29.1, 33.1-36, 38-40, 41.1, 42, 44.1-46, 48-50, 65.

Règlement modifiant le Règlement sur les autorisations d'enseigner, A.M. 2010 du 11-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3361, aa. 1-37.

Règlement sur la signature de certains documents du ministère du Conseil

exécutif, [R.R.Q., c. M-30, r. 3.7], aa. 2, 15.

Règlement modifiant le Règlement sur la signature de certains documents du ministère du Conseil exécutif, D. 597-2010 du 07-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3231, aa. 1, 2.

Règlement sur les contributions des producteurs de bovins, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 188.1], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de bovins, Décision 9410 du 13-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3392, a. 1.

Règlement sur le paiement du lait aux producteurs, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 248], aa. 1, 5, 9, ann. 0.2.

Règlement modifiant le Règlement sur le paiement du lait aux producteurs, Décision 9409 du 13-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3391, aa. 1-4.

Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles, [R.R.Q., c. P-28, r. 1.1], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles, Décision 9375 du 27-04-10, (2010) 142 G.O. 2, 1789, a. 1.

Décret concernant la mise en oeuvre du Programme d'aide à la rénovation en milieu rural, [R.R.Q., c. S-8, r. 5.001], aa. 8, ann. 1.

Modification au Programme d'aide à la rénovation en milieu rural (RénoVillage), D. 599-2010 du 07-07-10, (2010) 142 G.O. 2, 3397, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Du nouveau dans Accès Légal: Code de procédure des assemblées

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le *Code de procédure des assemblées* de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le *Code de procédure des assemblées* est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.